

**Jeudi 16 septembre 2021**

## DÉLIBÉRATION N°2021-40

# TARIFICATION DU PARC DE MATÉRIEL ET DES PLATEAUX

Le jeudi 16 septembre 2021 à 11h, les membres du Conseil d'Administration d'Arsud, régulièrement convoqués, se sont réunis dans les locaux de Bouc-Bel-Air.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Sabrina AGRESTI-ROUBACHE - Michel BISSIÈRE - Christiane BOURBONNAUD - Marion COUTRIS - Michaël DIAN - Adeline DUMON - Richard GALY - Bruno GENZANA - Sophie JOISSAINS - Alexandra MASSON - Muriel MAYETTE-HOLTZ - Clémence PARODI - Virginie PIN - Elodie PRESLES - Patrick RANCHAIN - Jean-Pierre RICHARD - Jean-Sébastien STEIL

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Josy CHAMBON a donné sa procuration à Sophie JOISSAINS  
Chantal EYMEOUD a donné sa procuration à Jean-Pierre RICHARD  
Michel KELEMENIS a donné sa procuration à Michaël DIAN  
Bénédicte LEFEUVRE a donné sa procuration à Michel BISSIERE

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**VU la délibération n°07-029 du Conseil d'Administration de la Régie culturelle régionale du 10 octobre 2007 relative à la Régie de Recettes et aux modalités de paiement,**

**VU la délibération n°13-026 du Conseil d'Administration de la Régie culturelle régionale du 12 septembre 2013 relative au règlement de la location du matériel,**

**VU la délibération n°19-586 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 16 octobre 2019 portant modification des statuts de la Régie culturelle régionale et intégration de l'Arcade,**

**VU les Conditions générales de location d'Arsud,**

**Considérant :**

- Qu'Arsud souhaite faire évoluer ses tarifs de location d'espace afin de proposer une tarification adaptée en fonction de la situation financière de la structure demandeuse,
- Qu'Arsud s'est doté un nouveau piano (piano droit Yamaha U3S avec sa housse de transport et une banquette à manivelle)

**Le Président propose au Conseil d'Administration :**

- D'adopter les nouvelles tarifications journalières de location des espaces d'accueil d'artistes telles qu'elles sont indiquées ci-dessous et d'en modifier le catalogue.

Catégorisation des demandes en fonction du "compte annuel ou bilan financier N-1" de la structure demandeuse	L'Atelier <i>(surface : 190 m2)</i>	Future salle de résidence en containers <b>(en construction)</b> <i>(surface : 78 m2)</i>	La Ruche <i>(surface : 44 m2)</i>
Famille 1 (de 0€ à 50 000€)	<b>30 €</b>	<b>20 €</b>	<b>10 €</b>
Famille 2 (entre 50 000€ et 150 000€)	<b>80 €</b>	<b>40 €</b>	<b>20 €</b>
Famille 3 (au-delà de 150 000€)	<b>150 €</b>	<b>75 €</b>	<b>30 €</b>

- D'adopter la tarification journalière de la location du nouveau piano droit figurant dans le parc de matériel d'Arsud telle qu'indiquée ci-dessous et d'en modifier le catalogue.

DÉSIGNATION	RÉFÉRENCE	TARIF DE LOCATION ACTUEL	PROPOSITION DE TARIF
Piano droit noir brillant Yamaha U3S	<b>PIAD2</b>	<i>Néant</i>	<i>91,50 € HT</i>
Housse de transport matelassée pour Piano droit Yamaha U3S	<b>HOUSSEPIA</b>	<i>Néant</i>	<i>Inclus dans la location du piano</i>
Banquette à manivelle finition noir et velours noir	<b>BANQUETT</b>	<i>Néant</i>	<i>Inclus dans la location du piano</i>

**Après avoir délibéré, adopté à l'unanimité.**

Fait à Bouc-Bel-Air, le 16 septembre 2021

**Le président du Conseil d'Administration  
Monsieur Michel BISSIÈRE**

